

PROCES VERBAL de séance du Conseil Municipal du 21 novembre 2022

La séance est ouverte à 18h30, en présence de Michel Mouret, Jean-Baptiste Bertrand, Edith Navas, Marie-Odile malochet, Daniel Monteil, Hervé Dubois, Vincent Vendramini, Gérard Guillon, Michel Ajuste.

Absents : Geneviève Gutteridge, Laure Chassagne, Michaël Moison.

Secrétaire de séance : Gérard Guillon

1^{er} point à l'ordre du jour : Vote du PV de la séance du 15 septembre 2022, approbation à l'unanimité.

2^{ème} point : Subvention pour le financement des voyages scolaires des enfants de La Porcherie fréquentant le collège A d'Arsonval : vote à l'unanimité de 45€/enfant.

3^{ème} point : subvention aux associations communales pour l'année 2022 : vote à l'unanimité.

4^{ème} point : autorisation de mandatement des dépenses d'investissement avant le vote des budgets 2023 : approbation à l'unanimité.

5^{ème} point : autorisation de demande de prêt de 60 000€ pour le programme de rénovation du système d'assainissement dans l'attente du versement du FCTVA et subventions de l'agence Loire Bretagne et du Conseil Départemental : approbation à l'unanimité.

6^{ème} point : création d'un poste d'adjoint technique de 2^{ème} classe catégorie C à temps partiel (26h/sem) : approbation à l'unanimité.

Le secrétaire de séance,

Gérard Guillon

Le Maire,

Michel Mouret